Soixantième année. - N ° 220 A Lundi 16 et mardi 17 novembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5641

34 – HÉRAULT

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER

Extrait de jugement

Date : 18 septembre 2025.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 5 GRAND RUE JEAN MOULIN.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 55, Grand Jean Moulin, 34000 Montpellier.
Complément de jugement : ordonnance de désignation d'un administrateur provisoire COPROPRIETE 55 GRAND RUE JEAN MOULIN 34000 MONTPELLIER. Par ordonnance en date du 18 septembre 2025, Madame la présidente du tribunal judiciaire de Montpellier a désigné la SELARL AMAJ représentée par Maître Antoine MANENT demeurant 110, impasse John Locke 34470 Perols, en qualité d'administrateur provisoire de la COPROPRIETE 55 GRAND RUE JEAN MOULIN 34000 MONTPELLIER, au visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 25/702 bis